

04 déc 2015 -18:04

Appartient à Conseil des ministres du 4 décembre 2015

## Païement des heures supplémentaires des agents fédéraux pour circonstances imprévisibles

Sur proposition du ministre chargé de la Fonction publique Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à prolonger la réglementation pour le paiement des heures supplémentaires aux fonctionnaires fédéraux, en cas de circonstances imprévisibles.

L'arrêté du Régent du 30 mars 1950, qui règle l'octroi d'allocations pour prestations à titre exceptionnel, est prolongé d'un an. La mesure a pour objectif de ne pas compromettre le paiement d'heures supplémentaires sans récupération en cas de circonstances imprévisibles nécessitant des mesures urgentes. Cette mesure provisoire assure la continuité du paiement jusqu'à ce que la législation soit modifiée, comme prévu dans l'accord de gouvernement.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 11 février 2013 octroyant une allocation aux membres du personnel de la fonction publique fédérale administrative qui effectuent certaines prestations*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>